



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**HANAU LA PETITE PIERRE**

# **ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALITE TROMPETTE**

La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre regroupe 38 communes (27.162 habitants), à 45 mn de Strasbourg.

## **Une qualité de vie appréciée**

Situé en partie sur le périmètre du Parc naturel régional des Vosges du Nord, ce territoire, doté de nombreux équipements, comprend un riche patrimoine historique et naturel où se cultive un certain art de vivre.

## **Un territoire de projets**

Notre EPCI en plein développement comprend 130 agents et exerce de nombreuses compétences. Dans un contexte dynamique et de forte volonté d'optimisation des moyens et des résultats elle recrute **un assistant d'enseignement artistique - spécialité trompette** ;

## **MISSIONS**

- Concevoir et appliquer un dispositif pédagogique
- Enseigner la trompette à un public enfant et adulte
- Mettre en place et animer des manifestations culturelles dans le cadre de la politique d'animation du service
- Initier, coordonner et suivre les projets de médiation, d'animation, d'action culturelle, d'accueil des groupes, de partenariats
- Suivre et évaluer les élèves : participer aux examens de fin de cycles en cohérence avec le projet d'établissement

## **COMPETENCES ATTENDUES**

- Être titulaire d'un Diplôme d'Etat, d'un Diplôme d'Etudes Musicales de conservatoire ou équivalent
- Expérience sur poste similaire souhaitée
- Expertise pédagogique et musicale
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Dynamisme et motivation
- Qualités pédagogiques, relationnelles

- Capacité à analyser et évaluer l'évolution individuelle des élèves

## **DIPLOMES**

- Être titulaire d'un Diplôme d'Etat, d'un Diplôme d'Etudes Musicales de conservatoire ou équivalent

## **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Grade : assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Contractuel ou titulaire
- Nombre d'heures au regard des inscriptions. Prévision environ 8 heures par semaine dont 2 heures 30 minutes environ pour l'orchestre à l'école WIMMENAU le jeudi après-midi.
- Résidence administrative : INGWILLER
- Permis de conduire
- Déplacements à prévoir dans le cadre de son activité (essentiellement sur le territoire de la CCHLPP)

## **REMUNERATION**

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire
- Tickets restaurant
- Participation mutuelle et prévoyance

## **LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR**

- Néant

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

*A pouvoir pour le 1<sup>er</sup> septembre 2025*

La lettre de candidature accompagnée du C.V. sera adressée directement auprès du service Ressources Humaines de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre à l'adresse mail suivante : [emploi@hanau-lapetitepierre.alsace](mailto:emploi@hanau-lapetitepierre.alsace) pour le 20 juillet 2025 au plus tard.

*Fondement juridique : titulaire ou contractuel de la fonction publique – (Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique)*

*Au regard de la loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, il est rappelé que cet emploi est accessible à tous sans aucune discrimination.*